

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant
Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein
Band: 35 (1971)
Heft: 6

Artikel: Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école
Autor: R.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sich auch der Bündner Kantonalgesangverein anschließen, Sängerfreund Held war während 16 Jahren Kantonaldirigent und hat in dieser Eigen-schaft im ganzen Kanton gewirkt, er war Vorbild für viele junge Dirigenten. Der Männerchor Frohsinn ernannte ihn zum Ehrendirigenten zum Dank für seinen während 41 Jahren unermüdlichen Einsatz. Wir wünschen Christian Held noch viele Jahre Erfolg in seiner Tätigkeit.

Ein Sängerjahr birgt auch Schattenseiten, so wurde am 17.Juni 1971 unser lieber Sängerfreund und großer Förderer der Musik *Gieri Foppa* aus Vigens zu Grabe getragen. Er erlag ganz unerwartet einem tückischen Leiden. Eine riesige Trauergemeinde, Musik- und Sängerfreunde aus dem ganzen Kanton gaben dem Präsidenten des Sängerbezirks Oberland das letzte Geleit. Als Nachfolger von Franz Theus hat Sängerfreund Foppa das Präsidium des Sängerbezirks Oberland im Jahr 1956 übernommen. Musik und Gesang gingen dem Verstorbenen über alles. Mehr als 40 Jahre dirigierte er verschiedene Chöre im Oberland und Lugnez, war Kapellmeister im Militär und zudem Vorstandsmitglied der Kantonalen Musikkommission des Musikverbandes. Wir haben in Gieri Foppa einen lieben Sängerfreund verloren und werden ihn stets in bester Erinnerung behalten.

Im Laufe des Jahres hat der Kantonalvorstand erneut einen Dirigentenkurs ins Auge gefaßt. Dieser Kurs wird sich in erster Linie mit dem Problem der Chorliteratur befassen. Wir möchten die Herren Dirigenten aller Chöre im Kanton heute schon auf diesen interessanten Kurs aufmerksam machen. Nähere Details werden in einem besonderen Rundschreiben bekanntgegeben.

Allen Chören wünsche ich einen ersprießlichen Probenwinter und viel Erfolg in ihren Bemühungen.

*A. Opprecht, Kantonspräsident
Mitglied des Zentralvorstandes des
Eidgenössischen Sängervereins*

Partie française

Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école

Le 15 septembre s'est réuni à Olten, sous la présidence de M. Max Diethelm, le Comité «integral» pour le renouveau de la musique à l'école.

Parmi les invités, on notait la présence du conseiller d'Etat M. le Dr Wieser de Soleure, président du Comité de coordination de la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique.

Le président M. Diethelm et le professeur Edwin Villiger (Schaffhouse) présentèrent le rapport d'activité du Comité et du sous-comité qui ont vu le jour cette année et ont pris des résolutions énergiques en ce qui concerne l'enseignement de la musique.

Le Comité se déclara pleinement satisfait que le corps enseignant ait accepté de plein gré les propositions qui lui furent présentées et que les

maîtres de chant et musique responsables aient pris la décision de s'occuper de la partie méthodique et pédagogique de l'enseignement. N'oublions pas que la Suisse romande est aussi concernée.

M. le conseiller d'Etat Wieser fut très impressionné par l'activité et l'effort déployés par le Comité pour le renouveau de la musique à l'école pour parvenir à ses fins. Il assure le Comité de son soutien pour son activité future et dit toute la sympathie qu'il éprouve pour son entreprise.

La Conférence des directeurs de l'Instruction publique reconnaît notre travail en accordant sa confiance au Comité, le considérant comme «sa» commission d'experts chargée de faire respecter les directives dans le domaine de la musique à l'école.

Après une courte discussion, il fut décidé de commencer au cours de cet hiver d'orienter les autorités, les écoles et le public et de leur apporter les éclaircissements nécessaires à la compréhension de notre action.

Ce sera également le devoir de nos choeurs, de nos directeurs de chorales et de nos comités de se joindre à cette campagne. Le Comité leur fera parvenir les instructions nécessaires.

Nous espérons que tous les choristes nous aideront à affermir en chacun l'idée qu'un tel enseignement ne peut être qu'enrichissant pour nos enfants.

trad. R.R.

Le répertoire choral romand s'enrichit

Le répertoire choral romand contemporain est relativement pauvre. L'un des principaux soucis du Comité central de la Société cantonale des Chanteurs vaudois a toujours été d'engager les compositeurs romands à créer des œuvres profanes que pourront chanter les sociétés. Or les compositeurs se plaignent de ne pas avoir de textes. C'est la raison pour laquelle la SCCV a lancé il y a exactement une année, avec l'appui des sociétés sœurs du Valais et du Jura bernois, un appel à tous les poètes romands, afin qu'ils écrivent des pièces destinées à être mises en musique.

Le concours a obtenu un succès très réjouissant, puisque c'est environ 140 poèmes de tous les coins de Romandie qu'il a fallu examiner. Travail de longue haleine, confié à M. Roger Vuataz, compositeur genevois bien connu, Prix de la Ville de Genève; à M. le chanoine Marcel Michelet, président de l'Association des Ecrivains valaisans; à M. le pasteur Roger Barilier, homme de lettres à Lausanne, qui vient de faire paraître un ouvrage sur Pierre Viret; à M. Jean Rochat, compositeur et président de la Commission de musique de la SCCV. Le jury était présidé par M. Henri Rochat, professeur et président central de la SCCV.

Dans sa séance du 2 juin, ce jury, après avoir examiné très attentivement une vingtaine de textes qui s'imposaient vraiment, a décerné un premier prix de Fr. 500.— à M. Edmond Pidoux, homme de lettres à Lausanne, pour son poème «*A la surface des eaux*». Le deuxième prix de Fr. 300.— a été attribué à M. Alexis Chevalley, homme de lettres à Lausanne, pour sa «*Chanson du vent*». Enfin le troisième prix de Fr. 200.— récompensa Mme Vio Martin, poétesse bien connue, pour son texte «*Le volage*».